

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 30 juillet 1956

La séance est ouverte à onze heures.

### LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

#### APPROPRIATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

L'hon. W. E. Harris (au nom de l'hon. M. Pickersgill) propose:

Que le rapport de la Commission du service civil sur le reclassement du personnel de la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le Bureau de la Chambre le 28 juillet 1956, soit maintenant approuvé.

(La motion est adoptée.)

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### ÉGYPTE—PROPOSITION D'UNE PROTESTATION OFFICIELLE CONTRE LA SAISIE DU CANAL DE SUEZ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Étant donné les événements de la fin de semaine, le gouvernement a-t-il songé à l'opportunité de soumettre une protestation officielle à l'Égypte afin d'indiquer quelle est l'attitude du gouvernement du Canada à l'égard des événements qui ont eu lieu là-bas, non pas simplement pour prendre note de ces événements mais pour exposer directement le point de vue du gouvernement canadien?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Évidemment, la question a été étudiée mais nous n'avons pas encore décidé de soumettre de protestation officielle; je ne sache pas que des pays du Commonwealth autres que le Royaume-Uni lui-même aient fait part de protestations officielles. Naturellement, par l'entremise de notre haut commissaire, nous suivons de très près ce qui se passe à la conférence des grandes puissances les plus directement intéressées. Nous serons sans aucun doute tenus pleinement au courant de ce qui se passe, de Londres, de Washington et de Paris.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): J'ai une question complémentaire à poser. Voici ce qu'on pouvait lire dans le *Globe and Mail* de ce matin:

De source gouvernementale britannique, on apprend que les premières réactions du Commonwealth ont été encourageantes. L'Afrique du Sud,

l'Australie et la Nouvelle-Zélande auraient promis d'appuyer de façon agissante toute réaction ferme des Anglais en face de Nasser.

Le Canada adoptera-t-il une attitude semblable à celle de ces autres pays du Commonwealth?

Le très hon. M. St-Laurent: Nous n'avons pas été informés de cette attitude qu'ont adoptée l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous avons communiqué avec le premier ministre d'Australie et, sauf erreur, on s'y est inquiété, comme ici, d'une intervention possible à l'égard de l'administration efficace et impartiale du canal mais, jusqu'ici, on n'est pas allé plus loin et leurs communications, comme les nôtres, ont été des communications confidentielles avec les autorités du Royaume-Uni.

#### M. MILAN BABIC—CONDUITE DE CERTAINS FONCTIONNAIRES DE LA DOUANE AMÉRICAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. George H. Hees (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Gouvernement se propose-t-il de protester énergiquement auprès du gouvernement des États-Unis à cause de la conduite arrogante du service américain de l'immigration envers M. Milan Babic, Canadien détenteur d'un passeport du Canada qui a été rescapé du naufrage de l'*Andrea Doria*. M. Babic a été détenu pendant 24 heures par le service de l'immigration des États-Unis et, selon ses propres paroles, a été traité comme un criminel. Par suite de sa détention, son nom n'a pas figuré sur la liste des survivants. Personne ne savait à quoi s'en tenir sur son compte et l'on n'a su qu'il était survivant que lorsqu'il est revenu à Toronto samedi dernier.

On me dit que ce genre de traitement de la part du département de l'immigration des États-Unis est de plus en plus fréquent. Le Gouvernement devrait prendre des dispositions pour qu'à l'avenir les Canadiens ne soient plus traités ainsi.

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous n'avons reçu aucune plainte de M. Babic à ce propos et, à mon avis, nous serions bien avisés de ne faire aucune démarche officielle auprès du gouvernement des États-Unis tant que nous n'aurons pas reçu de plainte de l'homme en question, et ne pas nous en tenir aux nouvelles des journaux. Toutefois, vu